

Communiqué de presse  
22 mai 2023



ACADÉMIE  
DES BEAUX-ARTS  
INSTITUT DE FRANCE



FONDATION  
SIMONE ET CINO  
DEL DUCA  
INSTITUT DE FRANCE  
1975

# Prix de confirmation en sculpture de la Fondation Simone et Cino Del Duca 2023

Institut de France

25 000 €

Attribué sur proposition de l'Académie des beaux-arts à  
**CÉLESTE BOURSIER-MOUGENOT**

Créée en 1975 et présidée par Simone Del Duca, correspondante de l'Académie des beaux-arts, jusqu'à sa mort en 2004, la Fondation Simone et Cino Del Duca est abritée à l'Institut de France depuis 2005. Simone Del Duca a confié à l'Institut le soin de poursuivre son œuvre en France et à l'étranger, dans le domaine des arts, des lettres et des sciences par le moyen de subventions, de prix et d'aides attribués chaque année.

Les Prix de confirmation de la Fondation Simone et Cino Del Duca - Institut de France, dotés de 25 000 euros, récompensent des artistes européens. Les prix de confirmation sont remis dans les deux disciplines non concernées par le Grand prix de l'année (attribué cette année à la peintre Hélène Delprat sur proposition de l'Académie des beaux-arts). Cette année, ils ont donc été remis en sculpture et en composition musicale.

## Céleste Boursier-Mougenot



© Kleinfenn, 2015

Présentés depuis trente ans dans les lieux d'art contemporain, en France et à l'étranger, les travaux de Céleste Boursier-Mougenot, sont à considérer avant tout comme ceux d'un musicien. Après avoir été, de 1985 à 1994, le compositeur de la compagnie "Side One Posthume Théâtre" de l'auteur et metteur en scène Pascal Rambert, il entreprend de donner une forme autonome à sa musique en réalisant des installations. À partir de situations ou d'objets les plus divers, dont il parvient à extraire un potentiel musical, il élabore des dispositifs qui étendent la notion de partition aux configurations hétérodoxes des matériaux et des médias qu'il emploie, pour générer le plus souvent en direct, des formes sonores

qu'il qualifie de vivantes. Déployé, en relation avec les données architecturales ou environnementales des lieux d'exposition, chaque dispositif constitue le cadre propice à une expérience d'écoute en livrant, au regard et à l'entendement du visiteur, le processus qui engendre la musique.

Parmi ses œuvres les plus représentatives, on retiendra *From here to ear*, grande volière dans laquelle le public entre pour côtoyer des oiseaux dont les incessants déplacements produisent une musique. Depuis quelques années, il étend sa pratique à la chorégraphie, en appliquant à des objets en mouvement sa démarche « compositionnelle ».

Présent depuis de nombreuses années à l'étranger, Céleste Boursier-Mougenot a été le premier artiste français lauréat de l'International Studio Program (PS1) à New York en 1998-99. Il est actuellement représenté par la galerie Paula Cooper (New York), la galerie Xippas (Paris, Genève, Punta del Este) et la galerie Mario Mazzoli (Berlin).

Parmi ses expositions personnelles les plus récentes, on peut citer plus particulièrement son installation *off-road* à l'Arter Museum, Istanbul (2019), *liquide liquide* à la Fondation François Schneider, Watwiller, *fluides* à la Hab Galerie pour le Voyage à Nantes (2018), *sonsara* au Minsheng Art Museum, Shanghai (2017). En 2015, il réalisait *révolution* pour le pavillon français de la 56<sup>e</sup> biennale de Venise, puis *acquaalta* présentée en parallèle au Palais de Tokyo.

## Membres du jury

Claude Abeille, Jean Anguera, Jean-Michel Othoniel, Anne Poirier, Brigitte Terziev, membres de la section de sculpture de l'Académie des beaux-arts, Didier Bernheim, Françoise Docquier, Patrick Poirier, correspondants de l'Académie des beaux-arts.



*From here to ear v.24*, 2018, technique mixte, dimensions variables

© Laurent Lecat © Céleste Boursier - Mougenot - ADAGP, Paris, 2023 Courtesy de l'artiste et Xippas Paris



*Clinamen v.5*, 2017, technique mixte, dimensions variables © Blaise Adilon  
© Céleste Boursier - Mougnot - ADAGP, Paris, 2023 Courtesy de l'artiste et Xippas Paris



*TransHumUs*, 2015, technique mixte, dimensions variables  
© Laurent Lecat © Céleste Boursier - Mougnot - ADAGP, Paris, 2023 Courtesy de l'artiste et Xippas Paris



## Contact

### Académie des beaux-arts

pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr  
01 44 41 44 58

### Institut de France

communication@institutdefrance.fr  
01 44 41 44 41

Créée en 1975 par Simone Del Duca en hommage à son mari, mécène et grand patron de presse, la Fondation Simone et Cino Del Duca, est depuis 2005 abritée à l'Institut de France. Elle a pour but de faire rayonner, en France et à l'étranger, les arts, les lettres et les sciences.

Elle intervient, par le moyen de grands Prix et de subventions attribués chaque année sur proposition des Académies de l'Institut de France (Académie française, Académie des inscriptions et belles-lettres, Académie des beaux-arts, Académie des sciences, Académie des sciences morales et politiques).



FONDATION  
SIMONE ET CINO  
**DEL DUCA**  
INSTITUT DE FRANCE



ACADÉMIE  
DES BEAUX-ARTS  
INSTITUT DE FRANCE

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.



Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif.

Grand mécène, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (près de 25 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées).

Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, le domaine de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.